



Comité Bouliste Départemental de la SAVOIE

Président : Michel BOSCO – 7 rue des marquisats – 73100 Aix les Bains – ☎ 06-61-94-33-77
Courriel : michel.bosco@wanadoo.fr

Rédacteur

Patrice Deymonnaz
61 rue Général FERRIE
73140 St. Michel de Maurienne
☎ 06-87-57-70-37
Courriel : patrice.deymonnaz@wanadoo.fr

Saint-Michel-de-Maurienne,
Le 9 septembre 2025

COMPTE RENDU

Réunion du Comité Directeur

Mercredi 3 septembre 2025 à la Maison des Sports (CDOSS)

Présents :

BOSCO Michel
BUFFA Pierre
COURAND Daniel
DEYMONNAZ Patrice
DIARD Françoise
DURET André
FERREOL Germaine
GERMAIN Michel
GREGORIS Ghislaine
PENA Béatrice
PERNET Jérôme
ROBERT Nicole
SALLES Jean-Marc
TREDEZ Roger

Invités

CHEVRAY Joël
JACOB Lionel
REVOL Jacques

Absent excusé

NIHOUARN Claude

Le président Michel Bosco signale que les réunions à venir ne se tiendront plus un jour de semaine en fin d'après-midi. Elles ne permettent pas d'aborder tous les sujets en profondeur. De plus, certaines personnes sont encore en activité professionnelle. Il est décidé que les réunions se tiendront le samedi matin.

Saison sportive 2024-2025

--Bilan activité sportive.

Il est présenté par Jérôme Pernet et Michel Germain. En fonction du nombre d'équipes engagées, il n'y aura plus de cadrage, très compliqué à gérer. Trois qualifiés dans les poules de quatre.



Comité Bouliste Départemental de la SAVOIE

Président : Michel BOSCO – 7 rue des marquisats – 73100 Aix les Bains – ☎ 06-61-94-33-77
Courriel : michel.bosco@wanadoo.fr

--Féminine.

Présenté par Germaine Ferréol, le bilan laisse apparaître un exercice où tout s'est bien passé dans l'ensemble. Un large tour d'horizon des compétitions de Savoie et des Deux Savoie est effectué débouchant sur des participations aux divers championnats de France simples, doubles, triples. Audrey Furnari licenciée à La Motte-Servolex en traditionnel, a décroché avec l'équipe de Saint-Vulbas le titre de championne d'Europe des clubs.

--Arbitrage.

Évoqué par Roger Trédez et Lionel Jacob il montre un déficit criant d'arbitres. La Savoie en ressource seulement quatre. Dans un avenir proche, cela va probablement engendrer des difficultés quant aux compétitions. Pour la saison 2024-2025, les chevaliers du sifflet n'ont guère rencontré de soucis lors des différents concours. Un appel est lancé aux associations sportives pour faire un effort dans le recrutement. Si chaque secteur pouvait fournir au moins un nouvel arbitre cela permettrait de voir l'avenir sous un meilleur angle. Principal changement pour 2025-2026 : l'équipe qui gagne le toss doit fournir le but et le cinquante.

--Championnat de France Para Sport Boules.

Abordé par Patrice Deymonnaz président du Secteur Bouliste de Maurienne, la compétition déroulée à Saint-Jean-de-Maurienne samedi 28 et dimanche 29 juin, a été couronnée de succès.

Le bilan financier n'est pas encore bouclé puisque des subventions de divers organismes n'ont pas encore été versées et que des factures restent à être régularisées. Sur le plan sportif, l'Association Sport Handicap de Maurienne, seul club de la Savoie engagé, a récolté un total de onze médailles contre huit l'an dernier.

Quelque dix-sept équipes représentant treize clubs ou associations étaient engagées.

Il est mis en avant le travail de la cinquantaine de bénévoles qui ont œuvré à la réussite du week-end où joueurs, accompagnateurs et spectateurs ont loué leur investissement. Au nom des responsables et boulistes Mauriennais, Patrice Deymonnaz a déploré qu'un seul membre du comité directeur soit présent lors des deux journées.

Saison sportive 2025-2026

--Union bouliste d'Albertville. L'AS reprend son activité en alignant notamment une équipe en M2. Les présents se félicitent de cette bonne nouvelle.

--Boule de Bassens. À l'opposé, ce club est mis en sommeil. Regrettable puisqu'il disposait d'un site agréable fort de 12 jeux mais pas assez utilisés selon la municipalité.

--Boule de Saint-Julien-Montdenis. Patrice Deymonnaz signale que la Boule Ardoisière a trouvé de nouveaux responsables. Il regrette que l'ancien président Patrick Brotto n'est pas cru bon d'avertir les dirigeants du Secteur Bouliste de Maurienne du changement de dirigeants. La nouvelle équipe est présidée par Lionel Jacob.

--Sondage pour la fin des compétitions départementales. 37 présidents ont répondu pour l'option 1 et 4 présidents ont répondu pour l'option 2. Cela engendre que les compétitions départementales vont jusqu'à leur terme.

--Montant d'inscription demandé par plusieurs joueurs ou équipes pour les compétitions départementales en simples, doubles et doubles mixtes idem que le championnat départemental quadrettes et vétérans.

Une discussion s'engage et au final, il en résulte que cela n'est pas une bonne idée de demander un montant d'inscription en simples, doubles et doubles mixtes.



Comité Bouliste Départemental de la SAVOIE

Président : Michel BOSCO – 7 rue des marquisats – 73100 Aix les Bains – ☎ 06-61-94-33-77

Courriel : michel.bosco@wanadoo.fr

--Dates de certains championnats départementaux. En raison de la canicule, il est décidé d'instaurer des dates butoirs.

--Repas. Il est décidé de la suppression de l'obligation de prévoir des repas pour les AS hôtes pour les championnats départementaux hormis pour les membres du CBD et le ou les arbitres.

--Appels de fonds. En s'alignant sur celles de la FFSB, les dates sont modifiées. Pour 2025-2026, elles sont fixées au 1^{er} décembre, 1^{er} mars et 1^{er} juillet pour la régularisation.

--Coupe de Savoie des AS M3-M4. Une amende de 300 € sanctionnera les AS qui ne disputeront pas cette compétition après avoir été éliminées du championnat des AS. Une obligation de participation comme cela est stipulée dans le règlement.

Divers

--Inscriptions pour les concours dédiés.

M3 : seulement 9 équipes inscrites. La compétition n'aura pas lieu.

M4 : 32 formations engagées. La compétition se déroulera lors de cinq étapes parfois sur une journée et parfois sur un week-end. Le premier rendez-vous est fixé au dimanche 28 septembre à Saint-Rémy-de-Maurienne où l'AS dispose de 16 jeux. Quatre parties par journée seront disputées.

Inscription 50 € par journée, le montant de l'inscription sera intégralement redistribué, soit 25 € par partie gagnée. La compétition comptera un total de 64 parties. Le déroulement de la compétition sera envoyé à toutes les équipes.

--Mutation. Proposition de la passer à 70 € au lieu de 60 €. Proposition refusée.

--Licence. Le prix connaît une augmentation de 1 € pour toutes les catégories comme cela a été décidé lors du congrès départemental tenu à La Ravoire.

--Tables de marque. Quelques modifications et ajouts sont apportés quant à la tenue de table des différentes compétitions départementales.

--Congrès départemental. À Novalaise samedi 25 octobre à 9 heures.

Patrice DEYMONNAZ
Le Rédacteur